

Maraîchage - Pomme de terre

N°10 – 13 mai 2013



ANIMATEUR FILIERE
DASTE Nathalie
FREDON AQUITAINE

email :
n.daste@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication :

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale
d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :

DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kièser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



Donnez-nous votre avis sur le BSV Maraîchage – Pomme de terre :
[Enquête satisfaction BSV Maraîchage-pomme de terre](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Maraîchage – Pomme de terre sont les suivantes :

Parcelles flottantes : APPM, Cadralbret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, CDA 33, Comafel, Coop de Fieux, FREDON Aquitaine, Granlot, INVENIO, EPLEFPA de Ste Livrade, Midi Agro Consultant, Scaafel, Valprim, VDL

Parcelles de références : CDA 47, FREDON Aquitaine (toutes cultures)

Pomme de terre

FLASH SPECIAL MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Stades :

- Dans les Landes : 20 à 30 cm de haut. Pour les parcelles touchées par les gelées du 20 avril, les plantes mesurent 10 cm de haut.
- En Lot-et-Garonne : 20 à 30 cm de haut et jusqu'à 40 cm pour les plantations précoces débâchées.

Mildiou

Situation sur le terrain :

Aucun symptôme de mildiou de la pomme de terre (*Phytophthora infestans*) n'a été observé sur le réseau d'observation.

Période à risque :

La période à risque vis-à-vis du mildiou de la pomme de terre s'effectue en tenant compte de la sensibilité variétale, ainsi celle-ci débute :

- à la troisième génération pour les **variétés sensibles**,
- à la quatrième génération pour les **variétés intermédiaires**,
- à la cinquième génération pour les **variétés tolérantes**.

En plus des seuils relatifs à la sensibilité variétale, le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction du **potentiel de sporulation**. Celui-ci est apprécié en fonction des seuils présentés dans le tableau ci-dessous.

Potentiel de sporulation	Niveau de risque	Si les conditions sont favorables alors risque pour le type de variétés suivantes
0	Nul	Aucune
0 à 2	Faible	Aucune
2 à 3	Moyen	Sensibles
3 à 4	Fort	Sensibles et intermédiaires
4 à 5	Très fort	Sensibles et intermédiaires et résistantes

Données de modélisation et analyse de risque au 13 mai 2013 :

Stations météo	Génération en cours	Potentiel de sporulation = niveau de risque	Seuil de nuisibilité atteint		
			Variétés sensibles	Variétés intermédiaires	Variétés résistantes
Hourtin	4 - 5	Fort	Oui	Oui	Non
Labouheyre	4 - 5	Fort	Oui	Oui	Non
Saint Vincent de Paul	5 - 6	Fort	Oui	Oui	Non
Birac-sur-Trec	3 - 4	Fort	Oui	Non	Non
Duras	3 - 4	Fort	Oui	Non	Non

Depuis la parution du dernier BSV, les générations ont progressé pour l'ensemble des postes météo modélisés. Ainsi, d'après les données issues de Miléos®, **le seuil de nuisibilité est atteint** :

- pour les **variétés sensibles** pour l'ensemble des postes (Hourtin, Labouheyre, Saint Vincent de Paul depuis le 30 avril 2013, voir BSV du 30/04/2013 et Birac-sur-Trec et Duras depuis le 06/05/2013).
- pour les **variétés intermédiaires** pour le poste de Saint-Vincent-de-Paul (depuis le 06/05/2013) et pour les postes de Hourtin et Labouheyre (13/05/2013).

A noter que la quatrième génération n'est pas encore achevée pour les postes de Birac-sur-Trec et de Duras ; en conséquence, la phase de risque n'est pas encore atteinte pour les variétés intermédiaires. Cependant, la **vigilance reste de rigueur** car les potentiels de sporulation sont forts : les conditions climatiques prévues pour les prochains jours, associant une remontée des températures et de l'humidité vont permettre la production de spores.

- pour les **variétés résistantes** : aucun poste n'est concerné actuellement.

Le retour des pluies, prévu à partir de mercredi, marquera une **nouvelle période à risque**.

En conséquence, **il est primordial de mettre en place une gestion du risque mildiou dans vos parcelles en tenant compte des éléments présentés dans le tableau ci-dessus**.

De plus, le risque mildiou sera d'autant plus accentué pour les parcelles dont les plantes ferment le rang (hygrométrie élevée).

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

- **Mildiou : nouvelle période à risque** pour l'ensemble des secteurs producteurs de pomme de terre Aquitains ; anticipez les pluies contaminatrices prévues pour mercredi.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".